



Contribution de l'OHI au rapport du Secrétaire général des NU sur les océans et le droit de la mer

La présente contribution, fournie en réponse à votre lettre datée du 6 mai 2019, constitue l'apport de l'Organisation hydrographique internationale au rapport du Secrétaire général des NU sur les océans et le droit de la mer. Elle traite des développements et des questions relatifs aux affaires maritimes et au droit de la mer, incluant la mise en œuvre de la résolution A/RES/73/124.

Résumé analytique

L'Organisation hydrographique internationale (OHI) est l'organisation internationale intergouvernementale dont l'objectif principal est d'assurer que l'ensemble des océans, des mers et des voies navigables du monde est correctement hydrographié et cartographié. Ces travaux sont réalisés grâce au rassemblement des agences hydrographiques nationales chargées de la conduite de levés hydrographiques, de la production de cartes marines et de la diffusion des renseignements sur la sécurité maritime (RSM) conformément aux exigences fixées dans la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) et à d'autres règlements internationaux. L'OHI compte actuellement 90 Etats membres.

Bien que la sécurité de la navigation demeure un fil conducteur majeur de l'OHI, les produits et services hydrographiques visent à soutenir l'ensemble des activités ayant trait aux océans, aux mers et aux voies navigables. Etant donné que toutes les activités humaines menées dans, sur ou sous la mer dépendent de la connaissance de la profondeur et de la nature du fond marin ainsi que de la compréhension des marées et des courants, l'hydrographie est une base essentielle du développement de l'économie bleue. Cependant,

maritime (RSM). La nécessité de fournir ces services

spécifications de produits de données issues du domaine hydrographique, l'OHI soutient activement l'extension du concept de la S-100 à des domaines y relatifs tels que la tenue à jour des aides à la navigation fixes et flottantes (AISM), la météorologie (OMM) et la couverture des glaces de mer et l'océanographie (COI). Le progrès le plus notable a été réalisé dans le cadre de la couche d'informations météorologiques sur les ondes de tempête (S-412) conçue pour les systèmes numériques de cartes marines (ECDIS). Etant à présent approuvée, de nombreux Services hydrographiques nationaux ont annoncé qu'ils commençaient à fournir des jeux de données compatibles avec la série de produits de données conformes à la S-100. Cette série inclut la spécification de produit S-121 - Limites et frontières maritimes. L'objet de la S-121 est de fournir à la DOALOS un format approprié pour l'échange de données vectorielles numériques relatives aux frontières, aux limites et aux zones maritimes des Etats afin que ces derniers remplissent leur obligation de déclaration conformément à la CNUDM.

7. Par ailleurs, l'OHI développe et tient à jour des directives visant à aider les parties prenantes à respecter les exigences d'instruments internationaux comme la CNUDM et la Convention SOLAS, tel que le manuel sur les aspects techniques de la Convention des NU sur le droit de la mer (manuel TALOS - Publication de l'OHI C-

l'environnement marin et au développement économique, plutôt que sur la création d'une infrastructure de base en tant que telle.

11. Le programme de renforcement des capacités de l'OHI est financé à partir du budget de l'OHI et complété par l'appui additionnel des Etats membres. Le niveau d'activité du programme de renforcement des capacités (CB) de l'OHI a augmenté en 2018 par comparaison à celui des années précédentes. Le montant des dépenses du programme de travail CB de 2018 (861 000 €) a été supérieur de 37% à celui du budget de l'année précédente. Un soutien financier permanent est fourni par la Nippon Foundation du Japon, par la République de Corée et par une contribution du budget de l'OHI avec un soutien en nature des Etats membres et de l'industrie. Le Secrétariat continue sa campagne en vue de trouver des Etats donateurs et des organisations de financement supplémentaires. Compte tenu de la demande croissante envers les activités CB de l'OHI, davantage de fonds et de contributions sont requis. Pour cette raison, les représentants de l'OHI se sont impliqués auprès de parties prenantes externes telles que les Nations Unies, l'OMI, l'AISM, la Commission européenne, des agences de financement (en particulier la Banque mondiale), le secteur universitaire et l'industrie en général, avec la priorité donnée aux régions des Caraïbes, de l'Afrique de l'ouest et du Pacifique sud-ouest.

12. L'ensemble des activités de renforcement des capacités de l'OHI n'est accessible qu'aux Etats membres de l'OHI.

Renforcement de la prise de conscience du rôle de l'hydrographie

13. Le thème de la Journée mondiale de l'hydrographie (JMH) 2018 (JMH-2018) « la Bathymétrie

délibérer de la progression et des résultats des activités actuelles, d'examiner les problèmes, les défis et les opportunités relatives aux objectifs du WGMGI.

Bathymétrie des océans

17. Le projet de carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) est un projet conjoint qui est exécuté sous la direction de l'OHI et de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO.

